



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de la Seigneurie
tenue le mercredi 22 octobre 2025 à 18 h 30 en TEAMS

Présences :

Membre/ fonction	Présent	Absent
Parent	Mme Julie Desrosiers	
Parent	Mme Maude Sawyer	
Parent	Mme Émilie Boileau	
Parent	Mme Marie-Michèle Larocque Di Tommaso	
Parent	M François Maheux	
Représentante enseignante	Mme Josée Perreault	
Représentante service de garde	Mme Caroline Laurin	
Direction	Mme Katryne Côté	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 18 h 34 et il y a quorum.

2. Parole au public

Pas de public présent.

3. Mot de la présidente

La présidente n'a pas d'information à transmettre.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Maude Sawyer d'adopter la proposition d'ordre du jour avec l'ajout

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/11

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 29 septembre 2025

Il est proposé par Mme Émilie Boileau d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2025 avec les modifications proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/12



6. Structure-conseil

6.1. Déclaration d'intérêts (art. 70)

Tous les membres ont reçu le formulaire de déclaration d'intérêts et sont invités à le remplir et à le retourner à l'école.

7. Formation obligatoire membres CÉ

7.1. Gouvernance scolaire-conseil d'établissement

Les membres doivent faire la formation obligatoire sur la gouvernance scolaire. Ils ont tous reçu le lien pour accéder aux capsules et aux fiches thématiques. Cela doit être fait le plus rapidement possible.

7.2. Formation obligatoire sur l'intimidation et la violence

Mme Côté mentionne aux membres que si ce n'est pas déjà fait, la formation sur l'intimidation et la violence doit être fait idéalement d'ici le prochain CE. Le lien a également été envoyé à tous les membres.

8. Adoptions

8.1. Bilan annuel 24-25

Tous les membres ont reçu une copie du bilan annuel 2024-2025 par courriel. Il est proposé par Mme Maude Sawyer d'adopter le bilan annuel 2024-2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/13

8.2. Activités éducatives

En suivi à la dernière rencontre du conseil d'établissement, Mme Côté mentionne qu'il a été statué que le budget alloué pour les activités éducatives, par élève, est fixé à 25 \$. Ce montant pourrait être augmenté si de bonnes nouvelles sont annoncées lors de la révision budgétaire.

Elle ajoute que les demandes pour les activités culture à l'école ont été déposées par les enseignants, la date limite étant le 21 octobre. Toutefois, il demeure possible pour les membres du conseil de refuser certaines propositions.

Le tableau des demandes d'activités est donc présenté aux membres. Après discussion, il est convenu de refuser, pour le moment, l'activité *Les mots s'animent* pour les niveaux ayant déjà atteint le montant de 25 \$, soit en 2^e année, la classe multi et en 6^e année. Le tout sera réévalué lors de la révision du budget.

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Larcoque Di Tommaso d'adopter les activités éducatives avec le refus de l'activité les mots s'animent en 2^e année, en classe multi et en 6^e année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/14

8.3. Règles de régie interne

Mme Katryne Côté présente le document de régie interne et propose le statu quo, puisqu'il a déjà été revu en profondeur il y a deux ans. Mme Maude Sawyer suggère d'ajouter la mention suivante : « Lorsque possible, éviter de fixer les réunions du conseil d'établissement la même semaine que celles du comité de parents. »

Il est proposé par Mme Maude Sawyer d'adopter les règles de régie interne avec l'ajout demandé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/15

8.4. Utilisation des locaux et immeubles mis à disposition de l'école

Mme Côté rappelle que, comme chaque année, le conseil d'établissement délègue à la direction la gestion de l'utilisation des locaux de l'école. Elle précise qu'il s'agit d'une simple formalité administrative.

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Larocque Ditommaso *d'autoriser la direction de l'école à signer, au cours de l'année scolaire 2025-2026 des contrats de location de salle selon les balises et les tarifs établis dans l'écrit de gestion.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/16

8.5. Plan de lutte

Mme Côté présente un résumé du plan de lutte de l'école. Elle précise que l'équipe-école adopte une approche adaptée aux besoins des élèves et applique une gradation des interventions pour chaque manquement.

Nouveauté et continuité :

- Nouveau local TES qui facilite les interventions;
- Thème par mois avec vidéo explicative du comportement attendu;
- Billet de bon comportement et privilège-école.

Il est proposé par Mme Émilie Boileau d'adopter le plan de lutte 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/17



8.6. Changement calendrier scolaire

Mme Katryne Côté rappelle que, tel que mentionné lors de la dernière rencontre du CE, l'équipe-école a été consultée au sujet du déplacement de la journée pédagogique du 25 février au 27 février. Comme l'équipe a approuvé ce changement, elle demande aux membres du CE d'entériner officiellement cette modification au calendrier scolaire.

Il est proposé par Mme Maude Sawyer d'adopter le changement au calendrier scolaire 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/18

9. Approbations

9.1. Budget de fonctionnement du CE

Mme Côté informe que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026 est de 750 \$. Ce montant peut être utilisé pour le bon fonctionnement du CE, soit pour:

- Frais de garde;
- Frais de formation;
- Souper de fin d'année du CE;
- Bal des finissants de la 6^e année.

Il est proposé par M. François Maheux d'approuver le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/19

10. Consultation

10.1. Cadre d'organisation scolaire (COS) 2026-2029

Mme Côté explique ce qu'est le cadre d'organisation scolaire et les membres remplissent la grille-réponse de la consultation par la suite.

10.2. Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition (OS-01)

Les membres procèdent au visionnement de la vidéo explicative concernant la politique. Ils remplissent ensuite la grille réponse et ajoutent leurs commentaires qui seront transmis au centre de services.



11. Information

11.1. Comité de parents

M. François Maheux a assisté à la rencontre. Il n'a rien de particulier à partager.

La prochaine réunion du Comité de parents se tiendra le 23 octobre 2025.

11.2. Organisme de participation des parents (OPP)

- **Photo scolaire**

L'école commence déjà à planifier les photos scolaires pour l'année prochaine et l'OPP souhaiterait savoir si le CÉ approuve la réservation d'une date en septembre 2026 pour réaliser les photos avec la même compagnie que cette année. L'ensemble des membres est favorable à cette proposition.

- **Ciné-parc** : Belle réussite. Plus de 500 personnes ont assisté. Ce fût une super activité rassembleuse.
- **Halloween** : Plusieurs belles activités sont organisées pour le personnel et les élèves de l'école.

11.3. Équipe-école

Mme Josée Perreault :

- Planifications des activités éducatives est en cours;
- 1^{re} récompense en lien avec le code de vie : Récréation prolongée et Mr. Freeze.

11.4. Service de garde

Tout se passe bien. La première sortie au service de garde aura lieu demain.

11.5. Direction

- La première communication est remise;
- Bulletin de la 1^{re} étape s'en vient;
- Les élèves ont tous été rencontrés concernant le code de vie. Ce fût de belles rencontres.
- Beaux comités cette année. Elle est très emballée.



12. Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Caroline Laurin que la séance soit levée. Il est 20 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/25-26/20